



**Observatoire des
régions centrales**

Aménagement et développement
durables des territoires



Observatoire des régions centrales
Appel à projets
2026-2027

En collaboration avec :

UQTR



Université du Québec
à Trois-Rivières

CONTEXTE

Les récentes réformes institutionnelles au cadre de l'aménagement du territoire au Québec ont conduit à la mise en place en 2023 d'un [réseau national des observatoires en aménagement et développement durable des territoires](#)¹. Ce réseau, constitué de cinq observatoires déployés dans cinq universités, a le mandat principal d'accompagner les municipalités régionales de comté (MRC) dans le déploiement d'un système de monitorage en aménagement du territoire dans les territoires non métropolitains du Québec. Le système de monitorage est encadré par les nouvelles [orientations gouvernementales en aménagement du territoire \(OGAT\)](#) et concernent des thématiques variées (transport, logement, environnement, agriculture, qualité des milieux de vie, etc.; voir annexe 1). La mise en place d'un tel système implique d'importants efforts pour les MRC, notamment pour l'élaboration de portraits et diagnostics territoriaux, puis dans le choix des indicateurs et des cibles retenus.

L'UQTR s'est engagée dans ce réseau national en mettant sur pied [l'Observatoire des régions centrales \(ORC\)](#). Le territoire de l'ORC

couvre les 25 MRC des régions de Lanaudière, de la Mauricie, du Centre-du-Québec et de l'Estrie. Dans le cadre de son mandat, il est attendu que l'ORC favorise le développement et le partage des connaissances, fournit des outils pour soutenir une prise de décision éclairée et mobilise l'expertise des universités en réponse aux enjeux vécus dans les régions.

Dans le cadre de ce mandat, l'ORC fait appel au corps professoral de l'UQTR afin de :

- aider les MRC à relever les défis posés par les nouvelles OGAT pour la planification territoriale et l'intégration d'un système de monitorage dans cette planification territoriale;
- stimuler la recherche en partenariat avec les MRC des régions de Lanaudière, de la Mauricie, du Centre-du-Québec et de l'Estrie.

APERÇU

	Volet 1 Synthèse de connaissances	Volet 2 Développement de solutions innovantes
Valeur du soutien financier	10 000 \$	10 000 \$
Durée	18 mois	24 mois
Date limite de présentation des demandes		1 ^{er} février 2026
Annonce des résultats		20 février 2026
Octroi des subventions		1 ^{er} mars 2026

¹ Ce réseau est financé par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation par l'intermédiaire du [plan de mise en œuvre](#) de la Politique nationale de l'architecture et de l'aménagement du territoire.

OBJECTIFS

L'appel à projets 2026-2027 permet au corps professoral de l'UQTR de demander un soutien financier sous forme de subvention pour :

Volet 1 : Synthèse de connaissances

Ce volet vise à mobiliser, à examiner et à synthétiser la recherche en lien avec les défis posés par les OGAT pour la planification territoriale des MRC (annexe 1). Les synthèses peuvent répondre à des défis identifiés par l'ORC (annexe 2) ou correspondre à des défis identifiés par le corps professoral sur la base de ses propres connaissances.

Volet 2 : Développement de solutions innovantes

Ce volet invite le corps professoral à proposer des solutions innovantes qui permettront aux MRC de mieux relever les défis de l'aménagement et du développement des territoires tel qu'encastré par les OGAT.

VALEUR, DURÉE ET SOUTIEN DE L'ORC

- Volet 1 : 10 000 \$ du 1^{er} mars 2026 au 31 août 2027 (18 mois);
- Volet 2 : 10 000 \$ du 1^{er} mars 2026 au 29 février 2028 (24 mois).

Les projets retenus bénéficieront d'un soutien en ressources humaines de l'ORC dans le cas où ils nécessiteraient des rencontres avec des MRC en cours de subvention. De plus, si la personne bénéficiaire de la subvention dépose une subvention de recherche en partenariat impliquant des MRC auprès d'organismes subventionnaires, pendant ou après cette subvention, l'ORC apportera un soutien au développement du partenariat (annexe 3).

LIVRABLES

Transmission des résultats du projet à la fin de la subvention. Ces résultats devront être présentés de manière claire et exploitable pour les travaux de l'ORC, qui pourra les adapter afin de les rendre accessibles aux MRC.

Une fois terminés, tous les projets financés pourraient faire l'objet d'activités de transfert de connaissances par l'ORC.

ADMISSIBILITÉ

- Les personnes du corps professoral de l'UQTR sont autorisées à déposer un maximum d'une (1) demande pour l'ensemble de cet appel à projets.
- Le projet soumis doit être en adéquation avec les objectifs de l'appel à projets.

DÉPENSES ADMISSIBLES

- Salaire ou bourse à des personnes étudiantes ou en stage postdoctoral.
- Déplacements au Québec seulement.

PROCÉDURE DE DÉPÔT DE LA DEMANDE

Pour soumettre une demande :

1. remplir le formulaire de proposition de projet en français disponible sur le site web de [l'Observatoire des régions centrales \(ORC\)](#) sous l'onglet nommé Soutien à la recherche;
2. joindre son CV dans un format reconnu par un organisme subventionnaire (CRSNG, CRSH, FRQSC, FRQNT, etc.) ;
3. le dossier complet doit parvenir par courrier électronique à l'adresse orc@uqtr.ca au plus tard le 1^{er} février 2026 à 17h00.

PROCÉDURE D'ÉVALUATION

Les projets seront évalués par un comité formé de deux membres du corps professoral et de deux personnes professionnelles en aménagement de MRC. Ils seront évalués sur les critères suivants :

- pertinence du projet en regard des défis que posent les nouvelles OGAT pour la planification territoriale des MRC ;
- caractère adéquat de la méthodologie ou de l'approche ;
- qualifications de la personne candidate ou de l'équipe pour l'exécution du projet proposé.

Un maximum de quatre projets, tous volets confondus, pourra être retenu.

CALENDRIER

15 novembre 2025 : ouverture de l'appel à projets

1^{er} février 2026 : fermeture du concours 2025-2026

20 février 2026 : annonce des résultats

1^{er} mars 2026 : octroi des subventions

ÉTHIQUE EN RECHERCHE ET CONFORMITÉ

Tout projet devra respecter la politique sur l'intégrité et la conduite responsable en recherche de l'UQTR.

INFORMATION

Pour toute question relative à cet appel à projets :

Karine Lacasse

Coordonnatrice, Observatoire des régions centrales (ORC)

Service des partenariats et du soutien à l'innovation

Université du Québec à Trois-Rivières

Campus de Trois-Rivières

karine.lacasse@uqtr.ca

ANNEXES

Annexe 1 - Les thématiques des orientations gouvernementales en aménagement du territoire (OGAT)

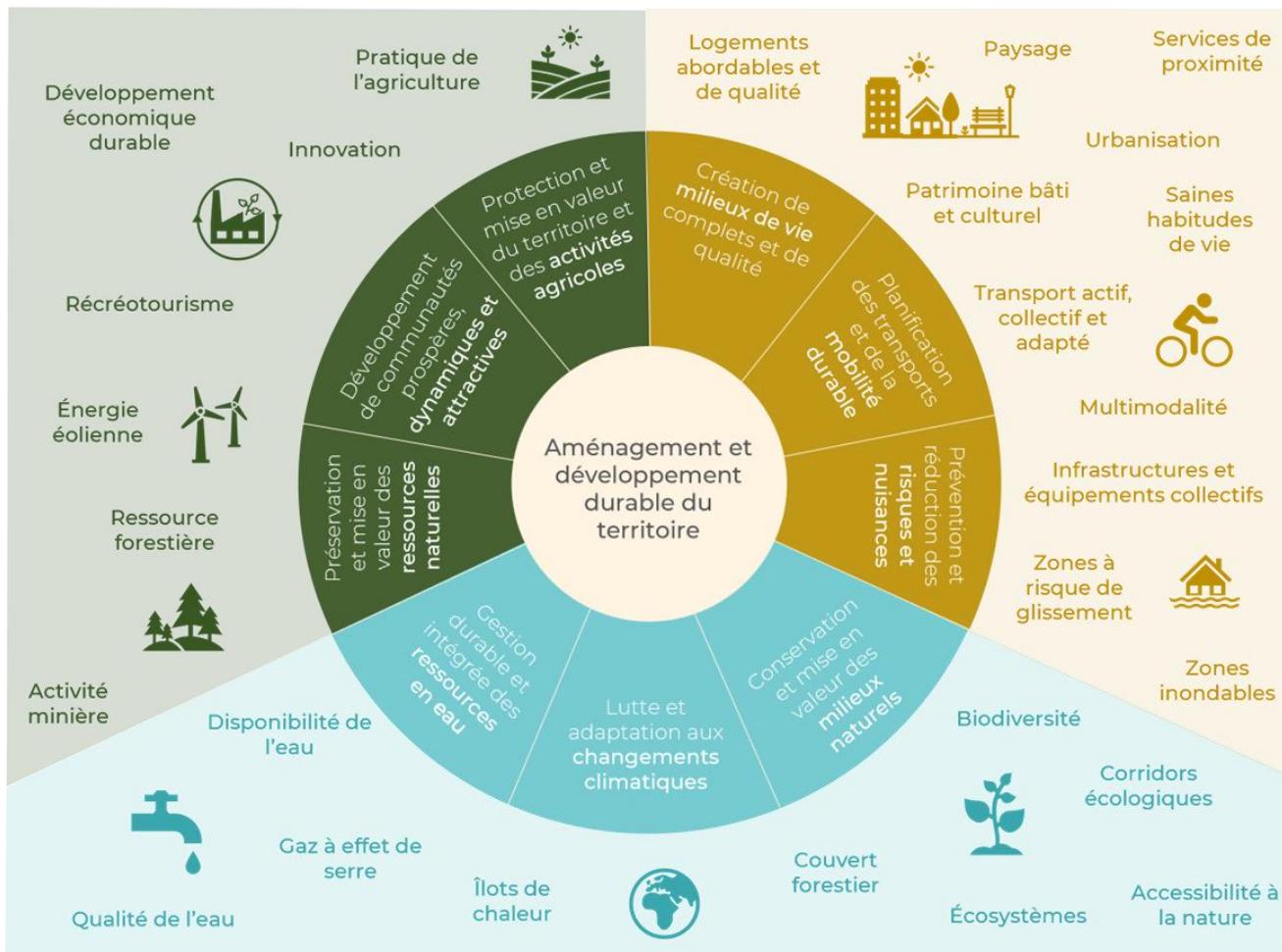
Annexe 2 - Les besoins en connaissances des MRC identifiés par l'ORC

Annexe 3 – Le soutien de l'ORC pour le développement futur des projets financés

Annexe 1

Les thématiques des orientations gouvernementales en aménagement du territoire (OGAT)

(Source : MAMH, 2024; Réalisation : Anne-Marie Decelles, ORC)



Annexe 2

Les besoins en connaissances des MRC identifiés par l'ORC

Dans le cadre de ses activités, l'ORC a rencontré les 25 MRC de son territoire afin de mieux cerner les enjeux auxquels elles sont confrontées dans la mise en œuvre des nouvelles orientations gouvernementales en aménagement du territoire (OGAT). Ces échanges ont permis d'identifier les questions qu'elles se posent, liées à la réalité des milieux non métropolitains, à leur capacité organisationnelle, à l'accès aux données ou encore à la pression croissante sur les ressources territoriales. Le tableau suivant permet de mettre en lumière les préoccupations, les enjeux ainsi que les questionnements adressés par les MRC.

Thématique	Préoccupations / enjeux	Exemple de questions adressées par les MRC
Gestion et disponibilité de la ressource en eau	<p>Les MRC ont exprimé leurs préoccupations quant à la question de la ressource en eau, qui implique des limites physiques et environnementales à la potentielle croissance résidentielle, commerciale ou industrielle de leur territoire.</p> <p>La connaissance insuffisante des ressources en eaux rend complexes l'anticipation des besoins futurs et l'adéquation du développement (résidentiel, commercial, industriel) à la capacité hydrique du territoire.</p>	<p>Comment pallier le manque de connaissances en matière de gestion de l'eau pour répondre aux OGAT ?</p> <p>Comment avoir une meilleure connaissance de la capacité hydrique du territoire et des puits municipaux en tenant compte de la variabilité naturelle des nappes phréatiques ou des rivières ?</p> <p>Comment planifier la densification des milieux de vie tout en garantissant une disponibilité suffisante de la ressource en eau ?</p> <p>Comment concilier les principes de la densification dans les milieux avec des problématiques d'approvisionnement en eau ?</p> <p>Comment mieux comprendre et prévoir l'impact cumulatif des puits individuels sur la nappe phréatique et la disponibilité de l'eau ?</p>
Conciliation entre développement et préservation des milieux	<p>Des MRC ressentent des pressions liées au développement de leur territoire (développements résidentiel, commercial ou industriel), susceptibles d'empiéter sur des territoires agricoles ou naturels.</p> <p>Certaines MRC expriment des inquiétudes face aux attentes gouvernementales associées à la densification des milieux de vie. Elles se demandent comment maintenir la vitalité des milieux dans un contexte où l'extension des périmètres urbains et les développements en dehors de ceux-ci seront complexes, notamment en raison des OGAT qui privilégient la consolidation et la densification des périmètres urbains.</p>	<p>Comment concilier le développement urbain ou économique et la préservation des milieux agricoles ou naturels ?</p> <p>Comment assurer le développement urbain (résidentiel, commercial, et industriel) et la vitalité de municipalités dont le périmètre urbain n'a plus d'espaces vacants et est entouré par la zone agricole ?</p> <p>Comment assurer le développement et la vitalité des milieux de type villégiature ou récrétouristique dont la croissance et la demande se situent principalement à l'extérieur des périmètres urbains ?</p> <p>Comment faire face aux résistances à la densification dans les milieux constitués principalement de résidences unifamiliales ?</p>
Mobilité et accessibilité	Les MRC font part de la faible accessibilité aux services de transports collectifs, de la faiblesse du transport collectif intermunicipal et de la dépendance à l'automobile.	Comment développer une offre de transport adéquate ?

Thématique	Préoccupations / enjeux	Exemple de questions adressées par les MRC
	<p>Elles ont exposé les difficultés associées au développement d'une offre de transport collectif dans les milieux ruraux.</p> <p>Les grandes distances de déplacement entre les municipalités et pour accéder aux pôles de service favorisent la dépendance à l'automobile. Le développement d'alternatives pour les déplacements intermunicipaux est évoqué.</p> <p>La mobilité active soulève aussi des préoccupations quant à la manière de favoriser et d'assurer des déplacements actifs et sécuritaires, principalement en milieu rural.</p>	<p>Comment développer des infrastructures /aménagements de mobilité active (piéton, cyclable) adaptées au territoire rural ?</p> <p>Comment développer l'accessibilité du territoire, des pôles d'emploi et de services via une offre de transport collectif ?</p>
Adaptation aux changements climatiques	Les MRC font face au besoin d'intégrer les risques et l'adaptation aux changements climatiques dans leur SAD.	<p>Comment intégrer les risques et l'adaptation aux changements climatiques de façon transversale dans les SAD ?</p> <p>Comment pallier aux manques d'expertise ou d'outils pour anticiper les impacts ?</p> <p>Comment s'assurer de faire un suivi efficace et une évaluation de la résilience aux changements climatiques d'un territoire ?</p>
Attractivité et vitalité des territoires	Certains territoires présentent des déséquilibres territoriaux entre les pôles de croissance et les territoires en dévitalisation. Cela soulève des enjeux de planification territoriale afin de mieux tenir compte des interrelations entre le développement des municipalités et l'influence des grands centres ou des pôles d'emploi, commerciaux et de services.	<p>Comment mieux comprendre l'impact des développements industriels et commerciaux sur les milieux de vie et les besoins qu'ils génèrent en matière de logements, de services et d'équipements ?</p> <p>Ex. impact d'un projet de moyenne envergure sur leur propre milieu de vie.</p> <p>Ex. impact d'un projet de grande envergure dont le rayonnement est régional sur les milieux de vie et municipalités voisines. (Ex : Projet de la vallée de la transition énergétique (pôle industriel de Bécancour))</p> <p>Comment déterminer les besoins en commerces et services en fonction de la population et des projections démographiques ?</p>
Pressions liées à des activités à fort impact potentiel	Certains territoires sont confrontés à l'implantation ou l'expansion d'activités extractives ou d'activités énergétiques.	<p>Comment gérer le développement d'activités controversées, tels le minier ou l'éolien, suscitant des préoccupations sociales et environnementales ?</p> <p>Comment faire face à l'éventuelle opposition citoyenne et aux tensions au sein des communautés ?</p>

Thématique	Préoccupations / enjeux	Exemple de questions adressées par les MRC
Qualité et sécurité des milieux de vie	<p>Les MRC ont partagé leur préoccupation croissante pour le cadre de vie, la santé et la sécurité de leurs populations.</p> <p>Des préoccupations sont soulevées quant à la capacité et la vétusté de certaines infrastructures en place. Celles-ci nécessiteront d'importantes mises à niveau qui représentent des défis financiers importants.</p>	<p>Comment intégrer la gestion des nuisances (sonore, qualité de l'air ou sécurité routière) dans la planification territoriale ?</p> <p>Comment assurer la répartition équitable sur le territoire des services et des équipements favorables à de saines habitudes de vie (parcs et espaces verts, espaces publics, espaces récréatifs, etc.) afin qu'ils soient accessibles à tous ?</p> <p>Comment contrer la hausse significative du coût de réalisation ou de mise à niveau des infrastructures ?</p> <p>Comment planifier l'accueil de nouveaux ménages dans des milieux où la capacité des infrastructures constitue un frein au développement. Par exemple, au niveau des infrastructures d'eau potable et usée ?</p>
Patrimoine et paysages	<p>Centaines MRC font face à des ambivalences face à la question de la préservation du patrimoine et du paysage.</p>	<p>Comment améliorer la perception de la préservation du patrimoine, parfois perçue comme une contrainte économique ou au développement ?</p> <p>Comment réaliser une analyse des paysages de manière simple, sans recourir à une méthodologie complexe, tout en obtenant un portrait représentatif des paysages d'importance de la MRC ?</p> <p>Comment identifier les paysages d'intérêt (urbains, ruraux, industriels ou naturels) sur un territoire et prévoir des moyens de protection, alors que le paysage comporte une dimension subjective et qualitative ?</p>
Autres	<p>Arrimage des diverses planifications territoriales de la MRC</p> <p>Transversalité des OGAT et identification de cibles réalistes</p> <p>L'évaluation de la qualité d'un milieu de vie</p> <p>La sensibilisation des élus et du public aux nouvelles OGAT et à leurs implications sur les milieux de vie reste insuffisante,</p>	<p>Comment réaliser l'arrimage et l'intégration de plusieurs documents de planification territoriale (plan climat, plan régional des milieux humides et hydriques, plan de développement de la zone agricole) dans la révision du Schéma d'aménagement et de développement, tout en assurant la cohérence des diverses orientations, objectifs et contenu présent dans ceux-ci ?</p> <p>Comment prendre en compte les effets de transversalité entre les OGAT afin de garantir que les cibles associées aux objectifs de la planification territoriale restent cohérentes entre elles et n'entraînent pas de conséquences négatives imprévues ?</p> <p>Comment évaluer la qualité des milieux de vie avec des indicateurs qui intègrent les perceptions et expériences des habitants ?</p> <p>Comment mieux sensibiliser les élus et la population aux nouvelles OGAT et à leurs impacts afin de favoriser l'adhésion et diminuer les oppositions et perceptions négatives ?</p>

Thématique	Préoccupations / enjeux	Exemple de questions adressées par les MRC
	limitant l'adhésion et la compréhension des orientations de planification.	
	Définir des cibles liées aux objectifs de la planification territoriale	Quelles sont les connaissances scientifiques qui aideraient à définir des cibles pour chacune des OGAT ? Quelles sont les méthodes qui permettent de définir des cibles dans un système de monitorage de la planification territoriale ?

Annexe 3

Le soutien de l'ORC pour le développement futur des projets financés

Les projets financés bénéficieront d'un soutien en ressources professionnelles de l'ORC qui se traduira par l'organisation de rencontres avec des MRC selon les besoins. Par ailleurs, dans le cas où les projets financés conduisent au développement d'une subvention en partenariat avec des MRC, ce soutien se traduira par :

1. L'appui au développement et à la consolidation des partenariats avec les MRC.

Une telle contribution en temps de personnes professionnelles peut bonifier l'appui financier institutionnel pour les demandes de subvention. Cet appui pourrait notamment prendre la forme de :

- rédaction et suivi des lettres de soutien nécessaire au dépôt des demandes de subventions,
- soutien pour repérer d'autres partenaires financiers (ex : Mitacs),
- soutien aux MRC pour les guider dans les systèmes des organismes subventionnaires,
- organisation des rencontres MRC/équipe de recherche avant et au cours des projets de recherche pour soutenir la co-production des connaissances (ex : planification et aide pour l'organisation des rencontres, animation des rencontres, rédaction des comptes-rendus).

2. La planification et l'organisation des activités de transfert des connaissances pendant les projets de recherche en partenariat avec les MRC

Les demandes de subvention pour les projets de recherche en partenariat exigent régulièrement des activités de transfert des connaissances vers les milieux de pratique. Face à la multiplicité des activités possibles, il est souvent difficile de savoir lesquelles planifier pour maximiser l'impact des recherches, tout autant que d'avoir le temps de les organiser et de les concevoir adéquatement. Pour faire face à ces enjeux, l'ORC propose de :

- **fournir un soutien des personnes professionnelles de l'ORC pour accompagner le corps professoral dans la rédaction ou la bonification d'une proposition de stratégie de transfert des connaissances vers les milieux de pratiques en prévision du dépôt des demandes de subventions.** Cette proposition pourra être adaptée selon la nature des projets, les besoins exprimés et les exigences des organismes subventionnaires,
- **fournir un soutien des personnes professionnelles de l'ORC pour la conception et l'organisation d'activités de transfert des connaissances au cours des projets de recherche** qui minimisent le temps d'investissement du corps professoral tout en les impliquant. Par exemple, ce soutien pourrait être un travail de mise en forme et de traduction² d'un document issu de la recherche pour qu'il soit plus facilement utilisable par les MRC, ou la conception et l'organisation d'un atelier de transfert de connaissances entre les personnes du corps professoral et les personnes des MRC impliquées dans la recherche.

² Le rôle de traduction d'une organisation frontière consiste à adapter les savoirs académiques à des contextes pratiques, en rendant les résultats scientifiques davantage compréhensibles, pertinents et utilisables pour un public cible.



Observatoire des régions centrales

Aménagement et développement
durables des territoires

 Réseau national d'observatoires

Université du Québec à Trois-Rivières

3351, boul. des Forges,

Trois-Rivières (QC) G8Z 4M3

Local 0052, Pavillon Pierre-Boucher

819 376-5011, poste 2104

www.ugtr.ca/ORC

Avec la participation financière de :

Québec 